J'ai lu une observation sur une blessure faite par armes à feu. la balle avoit passé de bas en haut dans les muscles fessiers, percé l'os des îles du coté droit, et étoit sortie a trois travers de doigt de l'ombilic. il me paroit que ce blessé doit sa guérison à deux evenements qu'on a regardé jusqu'ici comme funestes, je veux dire à la metastase qui se fit dans les bronches, et aux dépots qui se formerent aux environs de l'os des iles et qui entrainerent au dehors les portions fracturées de cet os. On aura beau se refuser à cette idée; j'ai eu tant d'occasions d'en reconnoitre la verité qu'on sera peut être un jour forcé de l'admettre. je pense donc que relativement à ces points de vüe on doit conserver l'observation dont il s'agit. ce 9 septembre 1775 Dufouart

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE